

- Pour toutes vos demandes d'informations :

- 250 fiches pratiques
- Questions au greffe
- Suivi d'état d'avancement d'une formalité

- Pour toutes vos demandes de :

- Kbis
- Statuts et actes de sociétés
- Comptes annuels
- Etats d'endettement
- Copie de jugements

- Pour prendre date en référés

⇒ www.greffe-tc-paris.fr

- Serveur vocal ouvert 24h/24 et 7j/7
- Conseiller du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h

⇒ **0 891 01 75 75** (0,30€ TTC la minute)

- Pour vos formalités :

- Immatriculations
- Modifications
- Radiations
- Dépôt d'actes ou de comptes annuels

⇒ www.infogreffe.fr

- Pour les avocats :

- Placer une assignation au fond ou en référé
- Demander un renvoi
- Echanger des conclusions

⇒ www.rpva.fr

- Pour saisir le tribunal :

- Assignations
- Requêtes en injonction de payer, au président ou au juge commissaire
- Demandes d'ouverture de sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaires

⇒ www.tribunaldigital.fr